



CYCLE  
DE FORMATION  
EN DROIT DES ÉTRANGERS

LIÈGE

*Octobre à Décembre 2010*

MAISON DES SPORTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE  
RUE DES PRÉMONTRÉS, 12  
4000 LIÈGE

Avec le soutien  
de la Communauté française de Belgique, de la Région de Bruxelles-Capitale, de la  
Commission communautaire française.

## ORGANISATION ET OBJECTIFS

L'ADDE organise, d'octobre à décembre 2010, un cycle de formation en droit des étrangers en 5 modules d'une journée. Ce cycle est particulièrement destiné aux personnes appelées à traiter, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.).

Il ne s'adresse pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance très approfondie des sujets traités.

Les cinq modules de formation s'articulent, d'une part, autour d'une présentation théorique des principes de la matière sur base de cas pratiques ou de décisions de jurisprudence et d'autre part, autour de questions-réponses sur les thèmes abordés en présence de praticiens issus des différents milieux concernés.

Les thèmes abordés sont notamment le séjour, les statuts de protection, le travail, l'aide sociale, la nationalité, l'apatridie et le droit familial.

Suite aux modifications importantes apportées aux droits de séjour et à la multiplicité des statuts, deux journées seront consacrées aux statuts de séjour. Des travaux pratiques en matière de séjour seront étudiés lors de l'après-midi de la deuxième journée.

Par ailleurs, il sera bien entendu tenu compte, pour chaque thématique, des réformes en cours.

Cette formule concilie les exigences spécifiques de la matière du droit des étrangers: une connaissance des principes fondamentaux alliée à celle de la pratique de terrain.

**La formation est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente par journée.**

## PROGRAMME

### MODULE I: SÉJOUR (I)

*Mardi 12 octobre 2010*

- Dispositions générales en matière de séjour
- Entrée et court séjour
- Régularisation de séjour (art. 9bis et 9ter)
- Regroupement familial des membres de famille de ressortissants de pays tiers
- Etudiants et chercheurs étrangers

*Avec la participation de Dominique Andrien, avocat, Gaëlle Aussems, juriste ADDE, Danielle Bouchat, assistante sociale CINL, Isabelle Doyen, directrice ADDE, Pascal Vanwelde, avocat et un représentant de l'Office des étrangers.*

### MODULE II: SÉJOUR (II)

*Mardi 26 octobre 2010*

- Libre circulation des citoyens UE et des membres de famille
- Statut de résident de longue durée
- Travaux pratiques en matière de séjour

*Avec la participation de France Blanmailland, avocate, Isabelle Doyen, directrice ADDE, Marie-Belle Hiernaux, juriste ADDE, Jean-Pierre Jacques, avocat et assistant UCL.*

## MODULE III : PROTECTION

*Mardi 16 novembre 2010*

- Réfugié et bénéficiaire de la protection subsidiaire
- Détermination de l'État responsable et procédure d'asile
- Victimes de la traite des êtres humains
- Mineurs étrangers non accompagnés

*Avec la participation de Véronique Dockx, avocate, Jean-Pierre Jacques, avocat et assistant UCL, Sylvie Saroléa, avocate et professeur UCL et un représentant du CGRA.*

## MODULE IV : TRAVAIL ET AIDE SOCIALE

*Mardi 23 novembre 2010*

- Travail salarié : permis de travail et dispenses pour certaines catégories d'étrangers
- Travail indépendant : carte professionnelle et dispenses éventuelles
- Droit à l'aide sociale et à l'intégration sociale
- Accueil des demandeurs d'asile

*Avec la participation de Vincent Berger, Région wallonne, Mathieu Beys, juriste Caritas, Hugo Mormont, juge au tribunal du travail de Bruxelles et un représentant de FEDASIL (sous réserve).*

## MODULE V : NATIONALITÉ, APATRIDIE ET DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ FAMILIAL

*Mardi 14 décembre 2010*

- Attribution, acquisition et perte de la nationalité belge
- Statut et procédure d'apatride
- Introduction au droit international privé familial : mariage, divorce, filiation

*Avec la participation de Caroline Apers, juriste ADDE, Fleur Colienne, avocate, Hélène Englert, juriste ADDE, Julie Lejeune, juriste CECLR et Bernadette Renault, référendaire à la cour constitutionnelle.*

## INTERVENANTS

Les intervenants prévus pour chaque module (généralement 3 le matin et 2 l'après-midi) sont des praticiens spécialisés dans la matière du droit des étrangers : avocats, fonctionnaires, représentants d'instances, etc.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### LIEU DE LA FORMATION

Maison des Sports de la Province de Liège  
Rue des Prrémontrés,12  
4000 Liège

### ACCÈS

Train : Gare des Guillemins  
Bus: 17 (arrêt Pont de Longdoz), 1, 4, 25 (arrêt R. Darchis)

### HORAIRE

de 9 heures à 17 heures

### INSCRIPTIONS

Toute personne désireuse de suivre cette formation est invitée à remplir le bulletin d'inscription et à le renvoyer sans délai et **au plus tard 10 jours avant le début de la formation ou 10 jours avant le module choisi.**

Les droits d'inscription pour la formation complète (5 modules - farde de documentation comprise) sont fixés à 250 €. Les personnes abonnées en 2010 à la Revue du droit des étrangers bénéficient d'une réduction de 25 €, les étudiants ainsi que les avocats stagiaires d'une réduction de 50 €. Les personnes qui ne souhaitent pas suivre la formation complète, peuvent s'inscrire par module. Le droit d'inscription est de 50 € par module. Elles pourront acquérir la farde de documentation au prix de 75 € frais d'envoi inclus.

**Vous pouvez déduire 10% si vous ne souhaitez pas de facture ET si votre versement parvient sur notre compte avant le 2 octobre 2010.**

### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

✉ : rue du Boulet, 22 à 1000 Bruxelles  
☎ : 02/227 42 42  
☎ : 02/ 227 42 44  
✉ : mariella.simioni@adde.be  
🌐 : www.adde.be